

THE CANADIAN HYDROGRAPHIC ASSOCIATION AWARD
LA BOURSE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'HYDROGRAPHIE

(Established. 1992 / Établie en 1992)

Deserving Student \$2,000 / 2000\$ Pour un étudiant méritant

Application Criteria

1. The applicant must be a full time student in an accredited post secondary program in the field of Geomatics (the program must have a Hydrographic Survey or Ocean Science component) in a university or technological college anywhere in Canada. Other programs may be deemed eligible at the discretion of the Manager of this award.
2. The award will be available to undergraduate students in a degree or diploma program that conforms to the basic subject topic. The applicant will be required to submit a transcript of his/her most recent post secondary marks at the time of application. The marks must indicate an upper level standing in the class and under no condition less than 70%.
3. The award will be presented to an applicant who can demonstrate a bona fide financial need, coupled with an above average academic performance as stated above.
4. The applicant will be required to write a short paragraph explaining his/her financial need in a clear, concise manner on the application form or, if necessary, attached piece of paper. The importance of this aspect of the application is emphasized.
5. The award application will be submitted to the Canadian Hydrographic Association by June 30 each year and to the address in item 11 below.
6. The value of the award is \$2,000. There is one award only each calendar year. Only the winner will be notified.
7. The successful applicant will be issued with a special Hydrographic Association Certificate, duly framed, at the time the award is made. He/she will also receive a medallion with the Hydrographic Association Crest and have his/her name mounted on a perpetual winner's plaque. A picture of the plaque, duly inscribed will be mailed to the winner along with the \$2,000 cheque during the second week of July.
8. The applicant must submit one letter of reference from an official of the university or college where the applicant spent the previous year. This letter of reference must include the address and phone number of this official.
9. An individual student may receive the award once only.
10. The successful applicant's letter of appreciation will be published in the next issue of our professional journal "Lighthouse".
11. Application will be made on the form supplied or preferably down loaded from the official CHA web site at www.hydrography.ca and sent to:

Manager / Administrateur

Canadian Hydrographic Association Award Program / Bourse de l'Association canadienne d'hydrographie
4900 Yonge Street, 11th Fl, Toronto, ON M2N 6A6
geomac66@sympatico.ca www.hydrography.ca

Critères d'admissibilité:

1. Le candidat ou la candidate doit être inscrit à plein temps à un programme reconnu en sciences géomatiques (ce programme doit inclure l'hydrographie ou un contenu en sciences de la mer) par une université ou un collège situé au Canada. D'autres programmes peuvent être jugés éligibles à la discrétion de l'administrateur de cette bourse.
2. La bourse s'adresse aux étudiants et étudiantes inscrits dans un programme menant à un diplôme collégial ou de premier cycle universitaire conforme aux disciplines de base. Le candidat doit soumettre une copie de son dernier relevé de notes post-secondaire avec sa demande. Les notes doivent être au-dessus de la moyenne de sa classe et être obligatoirement supérieures à 70 %.
3. La bourse sera remise au candidat ou à la candidate qui, de bonne foi, peut démontrer ses besoins financiers et qui respecte les exigences académiques mentionnées ci-haut.
4. Le candidat ou à la candidate devra écrire un court texte clair et concis, démontrant ses besoins financiers sur le formulaire de la demande ou, si nécessaire, sur une lettre jointe. Une grande importance est accordée à cet aspect de la demande.
5. La demande doit être soumise à l'Association canadienne d'hydrographie au plus tard le 30 juin de chaque année à l'adresse mentionnée à l'article 11 ci-bas.
6. La valeur de la bourse est de 2000 \$. Il n'y a qu'une seule bourse remise par année civile. Il n'y aura que le gagnant qui sera avisé.
7. Le récipiendaire recevra un certificat spécial de l'Association canadienne d'hydrographie, dûment encadré. Il ou elle recevra aussi un médaillon à l'effigie de l'Association canadienne d'hydrographie et verra son nom ajouté sur la plaque des gagnants. Une photo de la plaque, dûment gravée sera postée au gagnant avec un chèque de 2000 \$ au cours de la deuxième semaine de juillet.
8. Le candidat ou la candidate doit soumettre une lettre de référence d'un représentant de l'université ou du collège où il a suivi son cours l'année précédente. Cette lettre de référence doit inclure l'adresse et le numéro de téléphone de ce représentant
9. Un étudiant ne peut recevoir la bourse qu'une seule fois.
10. Une lettre d'appréciation du récipiendaire sera publiée dans l'édition suivante de notre revue professionnelle « Lighthouse ».
11. La demande devra être faite en se servant du formulaire prescrit ou préférablement téléchargée à partir du site internet officiel de l'ACH « www.hydrography.ca » et envoyée à :

Manager / Administrateur

Canadian Hydrographic Association Award Program / Bourse de l'Association canadienne d'hydrographie

4900 Yonge Street, 11th Fl, Toronto, ON M2N 6A6

geomac66@sympatico.ca

www.hydrography.ca